



Année scolaire 2024 - 2025

École Saint-Donat
3155, rue Desautels
Montréal (Québec) H1N 3B8
Téléphone : 514 596-5037

La rentrée scolaire est prévue le mardi **27 août 2024**

Selon l'horaire régulier : Avant-midi : 8 h 05 à 11 h 29 Après-midi : 12 h 54 à 15 h 18

PRINCIPES :

- Votre enfant doit avoir son sac d'école et ses effets scolaires à la rentrée scolaire.
- Nous vous invitons à récupérer tout le matériel encore utilisable qui pourrait réduire les frais liés à la liste suivante : crayons, gomme à effacer, etc.
- La liste des effets scolaires suivante énumère les objets essentiels à votre enfant pour la prochaine année scolaire. Il est important.
- **La marque d'un objet ne vous est donnée qu'à titre de suggestion.** Il ne faut y voir aucune obligation.

4^e année

PARTIE A : LES EFFETS SCOLAIRES À SE PROCURER POUR LA RENTRÉE

- 20 pochettes plastifiées ou protectrices, perforées
- 50 feuilles mobiles
- 6 cahiers à l'encre lignés (Canada)
- 1 cahier quadrillé, 40 pages
- 10 index séparateurs pour cartable
- 1 cartable de 2 pouces
- 8 duo-tangs en plastique, avec pochettes intérieures et œillets
- 2 règles transparentes de 30 cm, avec les mm
- 2 bâtons de colle blanche (suggestion *Pritt*)
- 2 stylos rouges à bille
- 2 stylos bleus à bille
- 1 crayon à pointe fine à l'encre noire
- 3 gommes à effacer blanches (suggestion *Staedtler*)
- 1 paire de ciseaux
- 20 crayons à la mine HB
- 2 boîtes de crayons de couleur (bois et feutre)
- 2 coffres à crayons souples (pas de boîte)
- 1 taille-crayon avec réservoir (de bonne qualité)
- 2 surligneurs jaunes
- 20 étiquettes autocollantes
- 1 pochette refermable de type portfolio (pochette étude)
- 1 pousse-mine de bonne qualité
- 1 réservoir de mines
- 2 grands sacs *Ziploc*



- ❖ **S.V.P. Veuillez identifier tout le matériel scolaire au nom de l'enfant (sac à dos, boîte à lunch, crayons, effaces, duo-tangs, etc.)**
- ❖ **Quelques jours avant la rentrée scolaire, vous recevrez par courriel le montant à payer pour l'achat de l'agenda, cahier d'exercice et autres frais à payer à l'école, par les parents.**